

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Déploiement du test VPH en 1ère intention pour le dépistage du cancer du col de l'utérus en Estrie

Dernièrement, le CIUSSS de l'Estrie a débuté des travaux afin d'être en mesure de réaliser les tests VPH par technologie PCR, laquelle viendra remplacer le test Pap comme méthode employée en première intention pour le dépistage du cancer du col de l'utérus. L'utilisation de la nouvelle trousse ThinPrep (milieu PreservCyt) permet non seulement la détection des VPH à haut risque oncogénique, mais également la cytologie en milieu liquide advenant un résultat VPH positif. Cette FAQ a été organisée par sujet. Elle se veut un document évolutif qui sera bonifiée en continu dans la section Dépistage du cancer du col de l'utérus sur le site www.santeestrie.qc.ca/accueil

QUESTIONS	RÉPONSES
PRÉLÈVEMENT	
Le test de VPH est-il un autoprélèvement ou un prélèvement en examen gynécologique?	À ce stade, le test VPH n'est pas accessible en autoprélèvement. Il s'agit d'un prélèvement d'échantillon cervical prélevé par un clinicien.
Quel contenant doit être utilisé lors du prélèvement?	Le contenant de prélèvement est le ThinPrep PreservCyt®. Voir section Matériel pour commander le matériel.
Quelle est le matériel à utiliser pour effectuer le prélèvement?	<p>2 types de dispositifs de prélèvement sont offerts par la compagnie:</p> <ul style="list-style-type: none">• Balai <p>Insérez les poils centraux du balai suffisamment profondément dans le canal endocervical pour permettre aux poils les plus courts d'entrer complètement en contact avec l'exocol. Poussez doucement et faites pivoter le balai dans le sens des aiguilles d'une montre en effectuant cinq tours complets à 360 degrés.</p> <p>Rincer immédiatement le balai dans le flacon de solution PreservCyt® en remuant vigoureusement à 10 reprises. Jeter le balai.</p> <ul style="list-style-type: none">• Duo spatule/cytobrosse <p>Si vous utilisez l'ensemble duo spatule/cytobrosse pour le prélèvement, vous</p>

	<p>devez rincer les 2 dispositifs immédiatement dans le même flacon de solution PreservCyt® en remuant vigoureusement à 10 reprises. Jeter spatule et cytobrosse.</p> <p>Un dispositif de prélèvement laissé dans le contenant n'est pas compatible avec nos appareils.</p>
Comment fermer le contenant suite au prélèvement?	Bien visser le bouchon en enlignant les 2 lignes noires (bouchon et contenant), afin d'éviter les déversements.
Quel est le matériel à utiliser sur les dômes vaginaux (antécédents d'hystérectomie) chez qui on doit poursuivre un certain dépistage?	La plupart des cliniciens utilisent majoritairement la spatule de plastique (la spatule de bois est à éviter, car la matière poreuse absorbera le liquide du flacon et les cellules se fixeront à la spatule plutôt que d'être libérées dans le flacon), mais quelques-uns utilisent aussi le balai.
Est-ce que le balai est sécuritaire lors d'une grossesse (tout trimestre)?	Oui.
Le matériel antérieurement utilisé pour les tests VPH (milieu Cobas) sera-t-il maintenant refusé?	Oui.
Le milieu ThinPrep peut-il être utilisé pour le dépistage des infections transmissibles sexuellement (ITS)?	Non.
Les frottis conventionnels (sur lames) seront-ils maintenant refusés?	Non. La gestion du changement commande une période de transition qui s'adaptera en fonction de l'évolution de la situation. Nous tendrons à terme vers un virage complet en cytologie liquide (méthode plus sensible et surtout, qui va accélérer les résultats), mais d'autres communications suivront au moment opportun.
Si je dois utiliser un gel lubrifiant lors du prélèvement, lesquels sont compatibles et n'altéreront pas le résultat?	Il est important d'utiliser un lubrifiant sans carbomère, tel que Surgilube lorsque vous devez en faire usage. Il est important de prioriser l'eau tiède afin de limiter l'usage du lubrifiant le plus possible
Est-ce que le prélèvement peut être effectué si la patiente est menstruée? Est-ce qu'il y a des particularités à tenir compte lors du prélèvement?	Oui, le prélèvement peut être effectué si la patiente est menstruée, mais il est généralement préférable de le faire en dehors des périodes de menstruation pour obtenir des échantillons de meilleure qualité. Si le prélèvement doit être réalisé pendant les menstruations, il est important de tenir

	<p>compte des points suivants :</p> <p>Qualité de l'échantillon : Le sang menstruel peut interférer avec la lisibilité des cellules prélevées en cytologie. Il est donc crucial de bien préparer le col avant d'effectuer un prélèvement chez une femme menstruée.</p> <p>Technique de prélèvement : Il est recommandé d'utiliser des techniques qui minimisent la contamination par le sang. Éponger le col avec un tampon/écouvillon ou avec une gaze sans frotter (pour éviter d'exfolier les cellules) peut aider à réduire la présence de sang.</p> <p>Communication avec le laboratoire : Informer le laboratoire que l'échantillon a été prélevé pendant les menstruations afin qu'ils soient conscients de la présence possible de sang et puissent prendre des précautions supplémentaires lors de l'analyse. Inscrire l'information sur la requête ou dans le DCI/Ariane.</p>
<p>Patiente avec sténose du col: Quelles sont les recommandations pour le prélèvement?</p>	<p>Certains médecins préfèrent utiliser la cytobrosse plutôt que le balai, car elle est plus rigide et pénètre plus facilement dans l'endocol par rapport aux poils du balai qui sont plus souples.</p>
<p>TRAJECTOIRE</p>	
<p>À quelle température le spécimen doit-il être conservé ?</p>	<p>Le spécimen se conserve entre 15 et 30 degrés Celsius. Ne pas réfrigérer.</p>
<p>Quel est le délai pour acheminer le spécimen au laboratoire?</p>	<p>Le plus tôt possible, au plus tard, dans un délai de 7 jours suivant le prélèvement.</p>
<p>Advenant un résultat VPH +, est-ce qu'un prélèvement supplémentaire sera requis?</p>	<p>Non. Les prélèvements qui s'avéreront VPH + par la technologie PCR feront l'objet d'une cytologie réflexe, c'est-à-dire que le même échantillon sera utilisé pour la production d'une lame de cytologie qui sera lue par un pathologiste.</p>
<p>Est-ce que le résultat de cytologie liquide sera envoyé en même temps qu'un VPH positif?</p>	<p>Non, les résultats seront envoyés séparément. Les résultats VPH feront l'objet d'un rapport envoyé au prescripteur selon trois possibilités de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VPH 16 Détecté ou Non-Détecté ou invalide • VPH 18 Détecté ou Non-Détecté ou

	<p>invalide</p> <ul style="list-style-type: none"> • VPH autre Détecté ou Non-Détecté ou invalide <p>Le rapport de cytologie sera émis dans un 2^{ème} temps. Une mention sera inscrite sur chacun des rapports.</p>
REQUÊTES	
Quelle requête devra être complétée pour les demandes d'analyse VPH en première intention?	Utiliser la nouvelle requête de cytologie gynécologique.
Qu'en est-il des usagères hors programme qui nécessitent une cytologie gynécologique?	Les mêmes modalités de prélèvement en milieu liquide s'appliquent.
MATÉRIEL	
Quel est le nouveau matériel à utiliser?	<p>Un ensemble de prélèvement comprenant : un milieu de transport ainsi qu'un dispositif de prélèvement. Ces nouveaux produits seront distribués en multiple de 25 unités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Virtuo 4-3-11809 • Logibec HY 1108074 • Logibec La Pommeraie 51003086 <p>Ensemble de prélèvement VPH: contenant et Balai</p> <p>Des dispositifs de prélèvements supplémentaires sont également disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Virtuo 4-3-11810 • Logibec HY 1108075 • Logibec La Pommeraie 51003087 <p>Dispositifs de prélèvement VPH (duo spatule/cytobrosse) en paquet de 25</p> <p>Gel lubrifiant sans Carbomère: Surgilube</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code Virtuo : 4-3-11793 • Logibec HY : 1108099 • Logibec La Pommeraie : 21172449 <p>Nous vous suggérons d'en commander une boîte dès maintenant et la garder de côté spécifiquement pour les prélèvements VPH (coût quatre fois plus élevé que le lubrifiant standard).</p> <p>Veillez utiliser le formulaire de commande de</p>

	<p>produits sans frais destinés aux cliniques désignées.</p> <p>Pour une bonne gestion d'inventaire, lors du déploiement initial, nous vous demandons de ne pas commander pour plus d'un mois d'usage à la fois.</p>
PRISE EN CHARGE	
Dans le cadre du PQDCCU, devons-nous faire du dépistage cytologique (en milieu liquide ou conventionnel) chez les patientes immunocompétentes âgées de moins de 25 ans?	Non.
Avec la venue du programme de dépistage du VPH par PCR, est-ce que l'examen en cytologie gynécologique diagnostique devient obsolète?	Si des lésions suspectes d'infections au VPH sont visualisées, référé la patiente en gynécologie.
Une femme qui a déjà eu un traitement à l'anse diathermique fait-elle partie des critères d'inclusions du programme de dépistage VPH?	La surveillance post-anse diathermique est adéquate via le VPH et cytologie-réflexe en milieu liquide SI ET SEULEMENT SI la patiente a été libérée de la surveillance post-traitement du haut grade. Ceci est bien imagé dans les lignes directrices de l'INESSS de novembre 2023 (Dépistage du cancer du col de l'utérus et prise en charge des lésions précancéreuses). Il y a en effet un algorithme qui dit bien ceci : post-traitement d'excision du haut grade, la patiente doit avoir une colposcopie à 6 et 18 mois, si négatif, refaire un VPH à 12 mois et si négatif, elle peut retourner au dépistage aux 5 ans.
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	
Qui puis-je contacter si besoin d'informations supplémentaires?	<ul style="list-style-type: none"> • Pour toute question relative au processus de laboratoire ou pour la cytologie, communiquez avec la coordonnatrice de la cytologie à l'adresse courriel: claudia.cameron.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca • Pour des questions concernant l'analyse VPH, vous pouvez écrire un message à l'adresse courriel : labomicrobiologie.chus@ssss.gouv.qc.ca

--	--